



HAL
open science

Droits de l'animal ou devoirs de l'homme ?

Steven Rose

► **To cite this version:**

Steven Rose. Droits de l'animal ou devoirs de l'homme ?. Alliage : Culture - Science - Technique, 1991, 7 & 8, pp.63-68. hal-03406088

HAL Id: hal-03406088

<https://hal.science/hal-03406088v1>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DROITS DE L'ANIMAL

OU DEVOIRS DE L'HOMME ?

Steven Rose

Que cela soit clair au départ* : je suis chercheur en biologie et je travaille avec des animaux d'expériences — de jeunes poulets. Ma recherche, financée par le Conseil de la Recherche scientifique et médicale, vise à comprendre les mécanismes fondamentaux du fonctionnement du cerveau. Il n'y a pas d'autre moyen aujourd'hui pour acquérir ces connaissances que de travailler sur les animaux. La réponse à la question de savoir *si* nous devons acquérir ces connaissances relève bien entendu d'une décision collective, puisque la science est une activité sociale, financée par le gouvernement et l'industrie. Or dans une société vraiment démocratique, toutes les institutions, y compris la science, devraient être ouvertes au questionnement public.

Il est indiscutable que notre société use et abuse des animaux. Et je partage de nombreuses critiques des traitements infligés aux animaux d'élevage, au gibier de chasse, aux animaux de compagnie et, à coup sûr, à certains animaux de laboratoire — mais je n'ai pas besoin de défendre de tels abus pour m'opposer à certaines propositions radicales des défenseurs des animaux, pas plus que je ne peux accepter la conception cartésienne des animaux comme machines dépourvues de sensibilité, qu'il serait loisible de traiter comme bon nous semble, sans aucun scrupule.

Mais les militants de la libération des animaux ("animal libbers") semblent jouer sur deux tableaux. D'un côté, ils avancent que les animaux sont doués de

* Ce texte est la traduction d'une intervention de Steven Rose lors d'un débat télévisé, ce qui explique son style et sa concision. Le débat portait sur la proposition avancée par certains d'une «Déclaration des droits de l'animal». On se souviendra, en lisant cet article, du contexte particulier aux pays anglosaxons, où la controverse a pris un tour d'une grande violence, puisque certains groupes de défense des animaux sont allés jusqu'au sabotage de laboratoires et aux attentats individuels contre des chercheurs.

sensibilité et qu'ils ont donc, comme les humains, des droits. De l'autre, ils prétendent qu'il y a de telles discontinuités entre les humains et les animaux, que les expériences sur l'animal ne peuvent rien nous apprendre de pertinent quant à la condition humaine. Ceci est une franche absurdité. Le monde biologique est un continuum. Les mécanismes biochimiques fondamentaux qui nous font fonctionner, sont essentiellement les mêmes pour la plupart des autres organismes. Si tel n'était pas le cas, notre nourriture nous empoisonnerait. Beaucoup de maladies et de troubles humains se retrouvent chez d'autres mammifères — ce qui nous permet d'apprendre à les traiter par des recherches sur l'animal. Les activistes prétendent qu'il existe d'autres méthodes que l'utilisation des animaux, mais pour de nombreuses maladies humaines, ce n'est malheureusement pas vrai : les comprendre et les traiter a exigé l'expérimentation animale, et cela restera le cas dans le proche avenir. Il n'y avait pas moyen, par exemple, de découvrir les causes biochimiques du diabète — une maladie mortelle — et son traitement par l'insuline sans expérimenter sur des mammifères. Et nous ne pouvons utiliser des cultures de tissus, des bactéries ou des plantes pour développer les traitements qu'appellent l'épilepsie, la maladie de Parkinson ou la psychose maniaco-dépressive. Quiconque affirme le contraire est un menteur ou un ignare.

A moins, bien sûr, d'expérimenter sur les humains. Et c'est le nœud de la question. Puisque nous sommes humains, toute discussion sur les droits doit commencer avec ceux de l'homme. Jusqu'où faut-il étendre ces droits, cela a-t-il même un sens de parler de leur extension, dans le règne animal ? Le règne animal, permettez-moi de vous le rappeler, ne comprend pas seulement les chats et les chiens, les souris et les singes. Il inclut les salamandres, les limaces et les poux, les guêpes et les moustiques. Jusqu'où êtes-vous prêt à étendre votre notion des droits ? Jusqu'à ne pas écraser le moustique qui suce votre sang ? Jusqu'à empêcher votre chat de chasser et de tuer une souris ? Une fourmi a-t-elle autant de droits qu'un gorille ?

La plupart des gens répondraient par la négative — bien que j'aie rencontré un activiste pour qui même les virus avaient une âme. Mais les défenseurs des droits des animaux, de fait, avancent en général que plus les animaux sont proches des humains biologiquement, c'est-à-dire dans l'échelle de l'évolution, plus ils devraient avoir de droits. Alors où placer la limite ? Les primates ? Les mammifères ? Les vertébrés ? Dès que vous vous posez la question, vous réalisez que la décision est arbitraire : je veux dire que c'est *nous*, en tant qu'humains, qui conférons des droits aux animaux — et non les animaux eux-mêmes qui les revendiquent.

Ce débat n'a donc rien à voir avec celui sur les droits des femmes ou des noirs, où ce sont des sujets de l'histoire opprimés qui demandent justice et

égalité. Il s'agit ici d'un débat entre nous, humains, sur notre attitude à l'égard de non-humains. Et c'est là que la discontinuité biologique entre les humains et les autres animaux devient essentielle. Notre souci concernant la façon dont nous traitons les autres espèces découle de notre humanité même, en tant qu'êtres à la fois biologiques et sociaux. Nous ne nous attendons pas à voir les chats discuter du droit des souris. Ainsi la question n'est-elle pas celle du droit des animaux, mais bien plutôt celle des devoirs que nous avons à leur égard, en tant qu'humains.

Et je suis persuadé que nous avons de tels devoirs : nous comporter avec bienveillance envers les autres animaux, exercer sur eux le minimum de violence et de cruauté, ne pas porter atteinte ou mettre fin à leurs vies, pour autant qu'il soit possible — tout comme nous avons des devoirs envers l'écologie de la planète en général. Mais ces devoirs sont subordonnés à un devoir supérieur envers les autres humains. J'ai un chat magnifique et que j'adore. Mais si je devais choisir entre sauver sa vie ou celle de mon enfant, je choisirais, sans hésiter une seconde, mon enfant. Et même, je sauverais *n'importe quel* humain au détriment de mon chat. Et mon chat au détriment d'un poisson. Ainsi feraient aussi la plupart des gens. C'est de la loyauté d'espèce — de l'«espécisme», si vous voulez, et je suis fier d'être espéciste.*

Soyons francs. Nous vivons dans un monde empesté par l'injustice et l'oppression, où coexistent des extrêmes de richesse et de pauvreté — les cadres citadins et les paysans éthiopiens. Vous trébucherez sur des clochards en sortant ce soir. En Grande-Bretagne, nous n'avons même pas de Déclaration des droits de l'homme, et en parler pour les animaux avant d'avoir obtenu ce minimum frôle l'obscénité. Je suis très préoccupé par le fait que le mouvement de libération des animaux abrite en son sein des groupes politiques qui n'ont pas le moindre souci de l'injustice — je parle ici des efforts explicites de certains groupes d'extrême-droite pour récupérer les droits de l'animal, non par simple opportunisme, mais bien par idéologie. N'oubliez jamais que dans les années trente, lorsque les Nazis lancèrent leur campagne d'extermination contre les "vies sans valeur : " des juifs et des gitans aux handicapés et malades mentaux, ils promulguèrent également des lois contre l'expérimentation non-humaine ! Il n'y a pas de lien automatique entre le souci pour les droits de l'animal et celui pour les droits de l'homme — à mon grand regret. Je suis consterné par le ton moralisateur et l'attitude hypocrite de nombre d'activistes des droits de l'animal. S'ils le désirent, ces gens peuvent refuser l'insuline s'ils sont diabétiques, la L-dopa s'ils sont parkinsoniens, et tout antibiotique ou procé-

* Le débat dans les pays anglo-saxons a rendu courant ce néologisme («speciesism» en anglais), construit sur le modèle de racisme, machisme, etc. — et utilisé en général de façon péjorative par les activistes de la libération des animaux.

dure chirurgicale mis au point sur l'animal avant d'être utilisés sur les humains — mais je leur dénie catégoriquement le droit d'imposer leur moralité personnelle et extrêmement privilégiée au reste de l'humanité souffrante.

Je vous adjure donc de vous prononcer pour les droits de l'homme, de reconnaître les devoirs de l'homme, d'éviter la pensée magique, de respecter les animaux non-humains — et de rejeter la proposition d'une Déclaration des droits de l'animal.

[traduction J.-M. L.-L.]



Cosmétique
plâtre (54 x 38 cm)